

Nombre de membres afférents au Comité Syndical	64
Nombre de membres en exercice	64
Nombre de membres présents	7
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
Nombre de voix représentées	26

Délibération n° : 26.01.09

Date de convocation : 6 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six
Le 13 janvier à 15 heures

Le Comité Syndical, légalement convoqué, et faisant suite à sa précédente réunion du 16 décembre 2025 pour laquelle le quorum requis n'a pas été atteint, s'est à nouveau réuni, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
ANDRÉ Jean-Bernard		171/52		X	
ASTRUC Alain		171/52	X		
BERGOGNE Francis		171/52		X	
BOISSET Jean-Marie		171/52		X	
BONHOMME Gérard		171/52		X	
BONICEL Bernard		171/52		X	
BOUNIOL Lionel		171/52		X	
BOUSSUGE Daniel		171/52	X		
BRUGERON Jean-Noël		171/52	X		
BRUNET Jean-Marie		171/52		X	
CARREZ Jean-Claude		171/52		X	
CASTAN Emmanuel		171/52	X		
CHARLEMAGNE Paul		171/52		X	
CHAZE Thierry		171/52		X	
CONFORT René		171/52		X	
COUDERC Didier		171/52		X	
DURAND Bruno		171/52		X	
DURAND Joëlle		171/52		X	
DUVERT Frédéric		171/52		X	
FLAYOL David		171/52		X	
FOLCHER Joël		171/52		X	
GACHE Christophe		171/52		X	
GALTIER Guy		171/52		X	
GERBAL Anselme		171/52		X	
GELLION Camille		171/52		X	
GRANIER François		171/52		X	
ITIER Jean-Paul		171/52		X	
JAFFUEL Ludovic		171/52		X	
JEANJEAN René		171/52	X		
LONGEAC Daniel		171/52		X	
MALHERBE Éric		171/52		X	
MALZAC Claude		171/52		X	
MARTIN Laurian		171/52		X	
MAURIN Olivier		171/52		X	
MAZOYER Lucien		171/52		X	
PAGÈS Manuel		171/52		X	

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
PAGÈS Martine		171/52		X	
PALMIER Cédric		171/52		X	
PASCON Christian		171/52		X	
POULALION Jérôme		171/52		X	
POURQUIER Jean-Paul		171/52	X		
RECOULIN Isabelle		171/52		X	
RODIER Vincent		171/52		X	
RODRIGUES David		171/52		X	
SARTRE Francis		171/52		X	
SOULIER Alain		171/52		X	
TARDIEU René		171/52		X	
TEISSIER Michel		171/52		X	
TUFFERY Julien		171/52		X	
VAYSSIER Jean-Louis		171/52		X	
VEDRINES Serge		171/52		X	
VIDAL Roselyne		171/52		X	
Déléguées des communes urbaines					
PIC Jérémy	Marvejols	10		X	
TRÉMOLIÈRES Valérie	Mende	25		X	
Délégués des EPCI					
ANDRE Rémi	CC du Gévaudan	11		X	
CABIROU Christian	SI Aubrac Colagne	2		X	
DE LESCURE Jean	CC Mont-Lozère	6	X		
GIOVANNACCI Daniel	SM Environnement Sud Lozère	9		X	
HUGON Christine	Syndicat Mixte La Montagne	17		X	
PROUHÈZE Henry	SICTOM des Hauts Plateaux	8		X	
ROUX Christian	CC des Cévennes au Mont-Lozère	5		X	
SAINT-LÉGER Francis	CC Randon Margeride	5		X	
SALEIL Jean-Claude	CC Aubrac Lot Causses Tarn	8		X	
SUAU Laurent	CC Cœur de Lozère	16		X	

* les délégués des communes rurales étant porteurs d'une fraction identique des 171 voix affectées à cette catégorie de membre, les règles de fractionnement et d'arrondi sont appliquées à la fin de chaque délibération à l'ensemble des votes exprimés par cette catégorie de membres.

Monsieur Emmanuel CASTAN a été nommé secrétaire de séance.

FINANCES

Tarifs 2026 de location des salles situées 16 boulevard du Soubeyran

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le SDEE est devenu propriétaire, en 2024, de l'ensemble immobilier situé 16 boulevard du Soubeyran à Mende, qu'il occupera fin 2026 à l'issue d'une phase de travaux consacrée notamment à la rénovation énergétique du bâtiment.

Cet ensemble, d'une superficie totale de 1 500 m² et auparavant occupé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lozère, comprend plusieurs salles de réunion qui faisaient jusqu'alors l'objet de locations régulières auprès d'organismes, d'associations et de partenaires institutionnels.

Dans l'intérêt de maintenir ce service de mise à disposition de locaux, il est proposé aux membres du Comité Syndical de fixer les tarifs de location pour l'année 2026, sur la base des derniers tarifs appliqués par la CCI.

Dénomination	Surface	Capacité max	Capacité assise	Matériel mis à disposition	½ journée HT / TTC	Journée HT / TTC
Salle "Causses" (1 ^{er} étage)	58 m ²	35 personnes	27 places	Vidéoprojecteur + accès internet	55,00 € / 66,00 €	90,00 € / 108,00 €
Salle "Margeride" (2 ^e étage)	58 m ²	30 personnes	22 places	Vidéoprojecteur + accès internet	55,00 € / 66,00 €	90,00 € / 108,00 €
Auditorium Jean-Antoine Chaptal	107 m ²	100 personnes	67 places (dont 5 en tribune et 50 derrière pupitres)	Vidéoprojecteur + micros + sonorisation + accès internet	120,00 € / 144,00 €	200,00 € / 240,00 €

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

ADOPTÉ les tarifs 2026 des locations des salles situées 16 boulevard du Soubeyran à Mende, tels que présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

Le Secrétaire de séance
Emmanuel CASTAN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20260113-20260109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2026